

## LES PLANTES DU COUVENT DES CELLITES

ESSAI DE MISE EN CONTEXTE DES RESTES VÉGÉTAUX DÉCOUVERTS DANS LES LATRINES DE « LA LICORNE » (MILIEU DU 16<sup>e</sup> SIÈCLE)

GENEVIÈVE XHAYET<sup>203</sup>

### 9.1. TEXTES DE RÉFÉRENCE

Les résidus trouvés dans les latrines de la Licorne peuvent-ils être mis en rapport avec l'alimentation ou les activités thérapeutiques et hospitalières des Cellites? L'idéal eut été de mettre ces données en rapport avec des sources précises (recettes ou prescriptions médicales, documents comptables) émanant des religieux eux-mêmes. De tels documents nous font malheureusement défaut.

#### 9.1.1. Les herbiers

On se reportera dès lors à des documents plus généraux, en premier lieu à des herbiers, c'est-à-dire des catalogues de « simples », établis à des fins essentiellement médicales. Nous en examinerons deux, qui illustrent la végétation de nos régions, l'un datant de la fin du Moyen Âge, l'autre composé à la Renaissance. Dans sa version du 15<sup>e</sup> siècle, à la fois la plus tardive et la plus étendue, le *Livre des simples médecines* constitue un premier traité de référence. Ce texte dérive lointainement du *Circa instans*, un traité salernitain longtemps dit de Mathaeus Platearius (milieu du 12<sup>e</sup> siècle). À l'époque qui nous intéresse, le *Livre des simples médecines*, enrichi de copie en copie, conserve toute sa popularité sous forme manuscrite. Toutefois, des

éditions imprimées, *arbolayre* ou *grand herbier*, commencent également à circuler<sup>204</sup>. S'inspirant de l'*historia stirpium* publiée en 1542 par le botaniste bavarois Léonard Fuchs<sup>205</sup>, Rembert Dodoens, médecin malinois, diplômé de Louvain (1535), élabore en 1554 un herbier intitulé *Cruydeboeck* (fig. 188-189). Trois ans plus tard, l'ouvrage est traduit en français par Charles de l'Escluse, un médecin originaire d'Arras et réfugié en Flandre, sous le titre d'*Histoire des plantes*. Dodoens décrit un millier de plantes, en précisant notamment pour chacune d'elles où la trouver, quand la cueillir, comment la reconnaître. Sur le plan thérapeutique, il définit aussi à quelle fin et comment l'utiliser. Comme Fuchs, Dodoens se réfère aux spécifications des auteurs anciens, et enrichit aussi son recueil d'espèces locales, ce qui le rend particulièrement précieux pour notre propos<sup>206</sup>.

#### 9.1.2. Les recettes

Les textes médicaux d'origine monastique constituent une deuxième source potentielle d'informations. Avec toutes les précautions critiques d'usage, les recettes peuvent rendre compte des pratiques médicales et pharmaceutiques à une époque donnée. Parmi les rares recueils publiés, nous retiendrons le réceptaire édité en 1941 par Jean Haust sous l'appellation de médicinaire dit « namurois ». Ce texte français

203 Dr. Historienne. Chef de travaux agrégée à l'Université de Liège, Centre d'histoire des sciences et des techniques.

204 Sur ce traité, voir OPSOMER C., 1977, *Le livre des simples médecines. Contribution à l'histoire de la botanique au XV<sup>e</sup> siècle*, Université catholique de Louvain, (2 vol. dactylographiés). Dorénavant, désigné par les initiales LSM suivies du n° de la notice.

205 *Commentaires tres excellens de l'hystoire des plantes, composez premierement en latin par Leonarth Fousch, medecin tres renomme et depuis nouvellement traductz en langue Françoisse par un homme scavant & bien expert en la matiere*, Paris, 1549. Dorénavant désigné: FUCHS.

206 *Histoire des plantes en laquelle est contenue la description entiere des herbes, c'est-à-dire, leurs especes, forme, noms, temperament, vertus & operations, non seulement de celles qui croissent en ce pais, mais aussi des autres estrangeres qui viennent en usage de medecine, par Rembert Dodoens, Medecin de la ville de Malines & nouvellement traduite de bas Aleman en François par Charles de l'Escluse*, Anvers, 1557. Édition utilisée: OPSOMER, 1978. Dorénavant, mentionné DODOENS, suivi du n° de page.



Fig. 188

*Cruydt-bæck Remberti Dodonæi volghens sijne lætste verbeteringhe (...)*, Anvers, 1644.

Herbier de Rembert Dodonæus, page de titre.

© ULiège, bibliothèque ALPHA

provient de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège. Copié sur papier, son écriture permet de le dater du 15<sup>e</sup> siècle (HAUST, 1941, p. 192-207). Sa provenance et l'époque de sa rédaction le rapprochent du contexte du couvent de « La Licorne ».

207 Sur les diètes d'Isaac Israeli (10<sup>e</sup> siècle) : JACQUART & MICHEAU, 1990, p. 113-115.

208 *Opera omnia Ysaac*, Lyon, 1515, ff103-155v<sup>o</sup> et 156-225v<sup>o</sup>.

209 Certaines plantes dont l'identification est incertaine ont été écartées.

210 *Hyoscyamus niger* L., (DODOENS, p. 306-307 ; LSM n° 224).

211 *Centaurea cyanus* L., (DODOENS, p. 120 ; LSM n° 94 ; médicinaire dit namurois, p. 196 [recette n° 56], p. 198 [contre la morsure de serpent n° 79, pour les reins p. 203, n° 148]).

212 *Petroselinum crispum* (MILL.), (DODOENS, p. 421-422 ; LSM n° 342).

213 *Apium graveolens* L., (DODOENS, p. 420 ; LSM n° 8).

214 *Beta vulgaris* L., (DODOENS, p. 377/3 ; LSM n° 81).

### 9.1.3. Les diètes

Enfin on ne négligera pas les ressources des diètes. Genre fort prisé à la fin du Moyen Âge, ces ouvrages dispensent différents conseils de diététique à leurs lecteurs. Nous en retiendrons deux. Le *liber dietarum particularium et universalium* d'Isaac<sup>207</sup> est un classique. Très apprécié au Moyen Âge, il est publié à Lyon dès 1515<sup>208</sup>. De Saint-Jacques enfin provient un régime de santé de la fin du 14<sup>e</sup> siècle (XHAYET, 2007, p. 372-414). Bien que largement antérieur aux résidus examinés, il fournit d'utiles indications sur l'alimentation à Liège et doit donc également être pris en considération.

## 9.2. LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE AU REGARD DES SOURCES<sup>209</sup>

La classification choisie se fonde sur l'usage qui a pu être fait des plantes identifiées.

### 9.2.1. Les plantes médicinales

L'échantillon analysé comporte des restes de quelques végétaux dont l'emploi est fermement attesté dans la pharmacopée. Ils apparaissent notamment dans les deux herbiers et le recueil de recettes. Il s'agit de la jusquiame utilisée, selon Dodoens, comme calmant et analgésique<sup>210</sup>, des variétés de centaurée intégrées dans des collyres<sup>211</sup>, du persil employé notamment comme diurétique<sup>212</sup>, d'un autre diurétique, l'ache, utile aussi comme antidote, pour traiter le foie ou nettoyer les ulcères<sup>213</sup>. Les bettes enfin « lâchent le ventre », apaisent les maux de tête et sont efficaces en cas de brûlure, de teigne ou d'ulcère<sup>214</sup>. D'autres plantes semblent d'utilisation plus rare, notamment dans nos réceptaires. C'est le cas

de la centinode, réputée comme hémostatique, anti-diarrhéique, et utilisée aussi pour soigner certains troubles gynécologiques<sup>215</sup>. La camomille est un remède pour les problèmes urinaires mais la variété citée ici sert aussi, selon Dodoens, en gynécologie<sup>216</sup>. La morelle douce-amère soigne le foie et les blessures<sup>217</sup>. La renoncule enfin sert en dermatologie pour débarrasser la peau des « pustules, cloches, croûtes et ulcères », tout comme de la vermine (« gratelle », gale ou teigne<sup>218</sup>). Ces divers simples peuvent être cultivés dans des jardins ou, comme le précisent parfois aussi Fuchs et Dodoens, croître à l'état sauvage, dans les prairies, dans les haies, ou le long des chemins.

Enfin, on notera l'identification (malheureusement incertaine) de la cicutaire. Absente du *livre des simples médecines*, la plante est citée par Fuchs et par Dodoens<sup>219</sup> qui insistent sur son efficacité pour se prémunir contre la peste : *On dist qu'il est bon de la boire en vin, en temps de peste, et que celui qui boyst trois ou quatre fois de ce vin, ne sera point frappé de la peste. Ce qui pourrait renvoyer aux activités médicales des Cellites auprès des pestiférés.*

### 9.2.2. Plantes à usage mixte (médicinal et alimentaire)

Dans la conception diététique définie par les régimes de santé, les aliments jouent toutefois un double rôle. Ils nourrissent, soignent ou concourent à maintenir le bon état de santé. La valeur de tout aliment est en effet non seulement nutritive, mais aussi médicamenteuse (ou de médecine préventive). Cette valeur variant selon les types d'aliments, l'usage de nombre d'entre eux est possible tant à la cuisine qu'à la pharmacie<sup>220</sup>.

215 *Polygonum aviculare* L., (DODOENS, p. 75/1 ; LSM n° 364).

216 *Anthemis cotula* L., (DODOENS, p. 139 ; LSM n° 130).

217 *Solanus dulcamara* L., (DODOENS, p. 270 ; LSM n° 396).

218 *Ranunculus repens* L., (DODOENS, p. 286-287 ; LSM n° 9-11).

219 *Myrrhis odorata* L., (FUCHS, ch. CXCIX ; DODOENS, p. 427-428).

220 Sur ces conceptions : GIL SOTRES, 1995, p. 257-273.

221 *Hyssopus officinalis*, (DODOENS, p. 159-160 ; LSM n° 225 ; *Médicinaire namurois* (éd. HAUST J.), p. 199 [expulsion du fœtus mort, recette n° 93]).

222 *Brassica nigra* L., (DODOENS, p. 430 ; LSM n° 405).

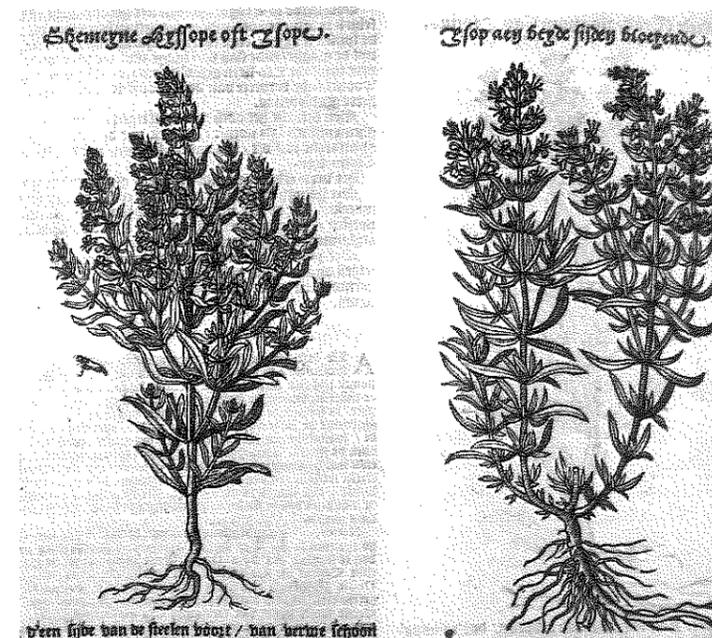


Fig. 189

*Cruydt-bæck Remberti Dodonæi volghens sijne lætste verbeteringhe (...)*, Anvers, 1644.

L'hysope, Herbier de Rembert Dodonæus, p. 462.

© ULiège, bibliothèque ALPHA

L'usage de l'hysope, décelé dans l'échantillon, est courant dans la pharmacopée. Il apparaît dans les deux herbiers et le réceptaire<sup>221</sup>, mais nous savons que les moines de Saint-Jacques l'utilisent également pour farcir les poulets (XHAYET, 2007, p. 403). Une diversité d'emploi analogue s'observe aussi pour la graine de moutarde noire<sup>222</sup>. Dodoens souligne ses propriétés médicinales mais suggère aussi que *broyée avec du vinaigre, [ c' ] est une bonne sauce, convenable pour manger avec viandes dures et grosses, soit chair ou poisson car elle aide à la digestion*. À Saint-Jacques, les graines de moutarde assaisonnent, de fait, la viande de porc, lors des saignées de la Saint-Martin (XHAYET, 2007, p. 409-410). Le persil entre de même dans cette catégorie d'aliments (XHAYET, 2007, p. 398 et 400) médicinaux et alimentaires.

### 9.2.3. Plantes à usage principalement alimentaire

Les pois s'imposent sans doute dans cette troisième catégorie de plantes. Dans sa notice, Dodoens souligne leur qualité nourricière<sup>223</sup>. Par le *Régime de santé* de Saint-Jacques, nous savons que cette légumineuse apparaît régulièrement à la table des moines<sup>224</sup>. Il en allait certainement de même de la plupart des fruits des arbres et arbustes fruitiers identifiés : fraisier (*Fragaria vesca* L.), pommier (*Malus sylvestris* L.), poirier (*Pyrus communis* L.), néflier (*Mespilus germanica* L.), mûrier noir (*Morus nigra* L.), mûrier ronce (*Rubus fruticosus* L.), merisier (*Prunus avium* L.) et cerisier/griottier (*Prunus cerasus* L.), prunellier (*Prunus spinosa* L.), framboisier (*Rubus idaeus* L.), vigne (*Vitis vinifera* L.), figuier (*Ficus carica* L.). Ces différentes espèces étaient communes, soit dans des jardins ou des vergers (y compris le figuier même si, au 16<sup>e</sup> siècle, sa culture était jugée aléatoire sous nos latitudes<sup>225</sup>), soit à l'état sauvage, le long des chemins. Certains fruits apparaissent dans le réceptaire dit namurois (fraises<sup>226</sup>, prunelles<sup>227</sup>), indice de leur emploi en pharmacopée. Le *Régime de santé* liégeois atteste à nouveau l'intégration de fruits (cerises, raisins, pommes, poires, figues) dans l'alimentation<sup>228</sup>.

### 9.2.4. Plantes à usage indéterminé ou peu probable

L'analyse a aussi révélé la présence dans l'échantillon d'autres végétaux pour lesquels l'identification d'un éventuel emploi alimentaire ou pharmaceutique s'avère malaisé.

C'est notamment le cas du chénopode, jugé nocif<sup>229</sup> par les herbiers et de la nielle des blés (*Agrostemma githago* L.). Dodoens met en garde contre le risque de confusion, dommageable au patient, entre cette dernière plante présente dans l'échantillon et la nigelle (*Nigella arvensis* L.)<sup>230</sup>. Tandis que la nielle, explique-t-il, *n'est point en usage, sinon d'aucuns ineptes qui usent d'icelle au lieu d'yvraye ou de nielle* (DODOENS, p. 119), la nigelle est d'emploi multiple : comme vermifuge, diurétique, antidote contre les bêtes venimeuses, pour provoquer le flux menstruel, donner du lait, traiter les maladies de la peau, les verrues et la vermine notamment (DODOENS, p. 195). Ces propriétés de la nigelle apparaissent aussi dans le *livre des simples médecines* et chez Léonard Fuchs<sup>231</sup>.

Quoi qu'il en soit, en dépit des réserves qui s'imposent, cet échantillon offre une occasion exceptionnelle de confronter des traités théoriques avec un matériel archéologique précis. Il en résulte un rare instantané sur l'environnement végétal d'une communauté hospitalière à la Renaissance, et son éventuelle mise à profit pour s'alimenter ou se soigner. Une certaine conformité des textes à la réalité de terrain s'y décèle également. La majorité des végétaux identifiés apparaissent en effet dans les deux herbiers. Ils sont donc connus et leur utilisation est attestée, notamment pour la pharmacopée. Quelques-uns entrent également dans la préparation de remèdes du médecin namurois ou dans les menus de l'abbaye de Saint-Jacques.

Tirer davantage de conclusions est cependant malaisé. L'analyse porte sur un échantillon, ce

qui confère aux résultats un caractère aléatoire. Le fenouil ou la sauge pourtant fréquents dans les recettes médicales sont, par exemple, absents. Est-ce à dire que les Cellites ne les emploient pas ? Des fruits (pommes, poires, nèfles) mentionnés dans le *Liber dietarum particularium* d'Ysaac<sup>232</sup>, ou (raisins, cerises, entre autres) dans le *Régime de santé* élaboré à l'abbaye de Saint-Jacques (XHAYET, 2007, p. 403-405, 408) ont pu entrer dans la

composition de remèdes. Ils ont tout autant pu servir à l'alimentation des religieux et à celle de leurs pensionnaires.

Enfin, la variété des médications citées par les traités pour chaque simple interdit, sur la seule base de notre échantillon, toute possibilité d'identification précise de traitement, ou de maladies pour lesquelles ces substances auraient été employées.

223 *Pisum sativum* L., *Les autres pois ronds communs sont meilleurs et nourrissent mieux que les pois ramiers* (DODOENS, p. 325).

224 XHAYET, 2007, p. 390, et nombreuses mentions dans le texte édité.

225 FUCHS, ch. CCLXXXVIII : *Maintenant on le plante en plusieurs jardins de nostre Alemagne*; DODOENS, p. 503 : *On en trouve aussi aucune fois en ce país, mais bien peu souvent*.

226 *Médecinaire namurois* (éd. HAUST J.), p. 201 (recette n° 126 pour le fic et les hémorroïdes).

227 *Pronelles de bos* (prunelle des bois) *ibid.*, p. 195-196 (recette n° 53 pour les maux de poitrine).

228 Diverses mentions voir index relatif à l'alimentation (XHAYET, 2007, p. 412-414).

229 *Chenopodium album*, (DODOENS, p. 374-375; LSM n° 445 [mauvaise nourriture à cause de son âcreté et de son humidité]).

230 Dodoens parle de la nielle sauvage (*nigella arvensis*), aux utilisations médicales multiples.

231 LSM, n° 201; FUCHS, ch. CXCII.

232 Ysaac, *Liber dietarum particularium*, f116-v°, 118-v°, 119.